

Fiche n°14 – Qu'est-ce qu'une (bonne) campagne ?

Conseiller des Français de l'étranger sera le nouveau nom du conseiller consulaire après l'élection de mai 2020 ([loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019](#)).

Les élections consulaires auront lieu le samedi 16 mai 2020 en Amériques et Caraïbes, et le dimanche 17 mai 2020 dans le reste du monde.

La campagne officielle commencera le 27 avril 2020 et se terminera le 16 mai 2020 (15 mai pour le continent américain et les Caraïbes).

D'ici là nous vous encourageons à intensifier votre présence dans la communauté française. C'est très court mais, en fait, vous êtes déjà en campagne, et toutes les activités que vous menez doivent être conçues comme des moments de la campagne.

Rappelez à vos compatriotes que pour voter il faut être inscrit sur la LEC : l'inscription se fait en ligne sur le site Service Public (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307>). Eventuellement profitez d'une rencontre pour leur expliquer la démarche ou organisez un « atelier informatique » pour celles et ceux qui n'y arrivent pas.

Profitez-en pour leur rappeler les avantages à être inscrit au registre des Français établis hors de France (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-francais/inscription-au-registre-consulaire/>).

Et maintenant, **votre objectif principal est de faire voter les électeurs pour les candidats que vous soutenez !**

	Comment	Thèmes possibles
Inform	• Tract, bulletin de section ou lettre d'information locale, • Page Facebook, blog ou site local • Tweets réguliers, e-mails	➤ Le rôle des conseillers consulaires ➤ Le bilan de mandat des conseillers consulaires ➤ Les Bourses scolaires ➤ La Caisse des Français de l'étranger ➤ La retraite à l'étranger ➤ S'inscrire au registre des Français établis hors de France / à la LEC ➤ Entreprendre à l'étranger
Rencontrer	• Porte à porte, • Réunions de quartier, • Permanences au local ou au consulat • Et toutes les activités où vous rassemblez la communauté française (cf plus bas)	➤ Qu'est-ce qu'un conseiller consulaire (conseiller des Français de l'étranger) peut faire pour vous ? ➤ Pourquoi voter ? ➤ Pour qui voter ? ➤ Comment donner procuration ? ➤

Fiche n°14 – Qu'est-ce qu'une (bonne) campagne ?

Conseiller des Français de l'étranger sera le nouveau nom du conseiller consulaire après l'élection de mai 2020 ([loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019](#)).

Convaincre	• Connaissance des dossiers thématiques • Connaissance de la population concernée • Expérience des commissions consulaires • Bilan personnel comme conseiller consulaire et/ou conseiller AFE sortant ou comme représentant Fdm-adfe dans les conseils consulaires locaux • Bilan des actions du gouvernement sur les thèmes concernant les Français de l'étranger des deux dernières années •	Thèmes porteurs : • Enseignement français • Bourses scolaires, • Action sociale, • Sécurité, • Protection sociale, • Fiscalité des résidents à l'étranger • Emploi et formation professionnelle •
Rassembler	• Soirée crêpes • Soirée moules frites • Soirée choucroute • Couscous • Soirée chanson française • Soirée Karaoké • Soirée Resto-Musette • Apéro Entreprendre • Forum pour l'emploi touristique. • Grande soirée du Loto • Visite guidée d'un quartier ou d'une zone méconnue • Randonnée du printemps • Pique-niques - Etc.	Rassembler pour : - créer de la convivialité, - renforcer le sentiment de faire partie d'une communauté, d'avoir des préoccupations en commun. - parler des élections du 16 ou 17 mai - parler de l'action que mèneront les conseillers consulaires (<i>futurs conseillers des Français de l'étranger</i>) - faire connaître les candidats et leurs qualités - faire connaître, le cas échéant votre bilan de conseiller consulaire et/ou d' élu AFE - entendre les demandes et les souhaits des électeurs